

NOUVEAU COLLÈGE DE VILLIERS-LE-BEL :
après des années d'engagement public, le Département suspend le projet

« On ne peut pas demander à un territoire d'investir pendant des années avant de lui annoncer, par un simple courrier, que le projet est suspendu. »

Aujourd'hui, je ne m'exprime pas seulement comme Maire de Villiers-le-Bel.

Je m'exprime au nom des familles, des collégiens, des enseignants, des agents publics et de tous ceux qui ont consacré des années de travail à ce projet.

Le Département vient de décider de suspendre, pour au moins trois ans, la construction du nouveau collège de Villiers-le-Bel.

Cette décision est grave. Elle est grave par ses conséquences. Mais elle est surtout grave par ce qu'elle révèle.

Pendant des années, le Département a demandé à la Ville de s'engager.

Nous l'avons fait. Il a demandé à la Ville d'acquérir le foncier. `

Nous l'avons fait avec nos partenaires.

Il a demandé à la Ville d'investir plusieurs millions d'euros dans les aménagements.

Nous l'avons fait.

Il a demandé à l'État, à l'Éducation nationale, au SIAH et à l'ensemble des partenaires publics de construire ce projet.

Ils l'ont fait.

Aujourd'hui, un simple courrier suspend plusieurs années de travail collectif, remet en cause des engagements pris devant tous les partenaires et ne répond pas aux questions essentielles.

Comment expliquer que le Département poursuivait encore récemment les études, validait les avenants de maîtrise d'œuvre et annonçait une livraison en 2027 si ce projet n'était plus nécessaire ? Comment expliquer que des millions d'euros d'argent public aient été engagés si les contraintes financières rendaient déjà ce projet impossible ?

Plus de 9 millions d'euros d'argent public ont déjà été engagés : plus de 3 millions d'euros par la Ville, 3 millions d'euros par le SIAH, plus d'1 million par l'Etat et près de 2 millions d'euros par le Département.

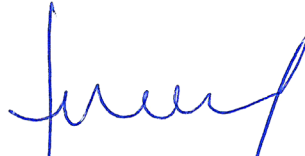
Une erreur, chacun peut en commettre. Une contrainte budgétaire, chacun peut y être confronté.

En revanche, demander pendant des années à une ville, à l'État, à l'Éducation nationale et à l'ensemble des partenaires d'investir du temps, de l'argent et de la crédibilité dans un projet, puis en suspendre la réalisation après avoir validé les études, les marchés et les financements, constitue un échec de pilotage dont il faut désormais assumer toutes les conséquences.

La Ville de Villiers-le-Bel n'acceptera jamais que les intérêts de ses habitants deviennent une variable d'ajustement budgétaire. Nous demanderons des comptes. Nous exigerons des explications. Nous continuerons à défendre ce territoire avec la même détermination.

La confiance des habitants se mérite. Elle suppose une parole tenue, une gestion responsable et le respect de l'argent public.

Les Valdoisiens ont le droit de savoir comment sont gérés leurs impôts lorsque plus de 9 millions d'euros d'argent public ont déjà été engagés dans un projet aujourd'hui suspendu.



Djida Djallali-Techtach
Maire de Villiers-le-Bel



Madame la Maire présentera les conséquences de cette décision pour les collégiens, les familles, les finances publiques, ainsi que les actions que la Ville entend engager pour défendre ce projet et les intérêts des habitants de Villiers-le-Bel.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Vendredi 3 juillet 2026 à 11h

sur le site du futur collège
(Prolongement du Champ Bacon)
à Villiers-le-Bel